

## Réunion de quartier Centre Ville / Vernays

Mardi 10 avril 2018

**Elus présents** : PJ Zannettacci, S McCarron, R Grumel, Y Fragne, JC Gauthier, D Broutier, G Peyrichou, N Serre

La réunion a eu lieu dans la salle des mariages fraîchement repeinte. Selon le format habituel des réunions de quartier, M. le Maire a démarré avec quelques informations sur les projets en cours, et les questions sont arrivées au fil de son intervention.

2018 est **budgetairement difficile** car, au vu de la baisse des dotations de l'Etat, il nous faut réaliser des économies pour mettre de l'argent de côté afin de financer, notamment, la grosse opération d'investissement qu'est la **restructuration des groupes scolaires**. Ce projet vise à pallier les problèmes de sureffectifs, particulièrement en restauration scolaire, du côté du groupe scolaire Dolto/Lassagne.

Si nous avons dû, de ce fait, revoir nos priorités sur certains projets, d'autres opérations sont en cours. Concernant les quartiers du centre ville et des Vernays, le chantier des **logements** rue du Four à Chaux et dans la montée de l'avenue Lassagne, crée des nuisances dans la durée bien malheureusement. Les travaux sur **la place V Hugo** ne se feront pas sans perturbations pour le centre non plus. Ce n'est pas un réaménagement aussi conséquent que celui de la place de la République mais nous visons quelque chose de plus propre, plus structuré, et avec le même système de gestion de stationnement qu'en centre ville (panneaux qui montrent le nombre de places disponibles etc).

Le **Parc du Bigout** sera restructuré, avec une volonté Syribt / CCPA de mener en même temps des travaux à la fois pour lutter contre inondations et pour aménager un espace plus convivial. Un abattage conséquent d'arbres le long de la Brévenne a déjà été effectué. Des jardins ouvriers ont été détruits, des cabanes enlevées, et des propositions d'aménagement sont à l'étude avec la réintégration de jardins ouvriers. La CCPA sondera la demande pour ceux-ci, soit en jardins partagés comme aux Mollières, soit en espaces individuels. Autre conséquence des travaux, le **déplacement de l'aire de jeux** actuellement au Pont d'Eveux, qui sera plus proche des habitations (vers la Maison du Rhône). A la place, on agrandira le cours de la rivière. Ce projet du Bigout devra être terminé en 2019.

**Clos Landar** : les travaux devraient commencer début juin.

D'autres réalisations en cours ou à prévoir en centre ville : la **sécurisation de la rue Gabriel Péri** (réduction de vitesse). Une étude sera lancée pour voir ce qui est possible. La tentative des coussins berlinois s'étant révélée catastrophique (bruit et dégradations), nous sommes à la recherche d'autres solutions, dont peut être le réaménagement du carrefour à la rue Passemard pour le rendre plus 'urbain', davantage marqué « centre-ville » que « zone périurbaine » et plus sécurisé, avec une obligation de ralentissement.

Sur **la déviation de l'Arbresle**, le Département a repris le dossier et a fait inscrire des études dans le Contrat de Plan Etat/Région, même si des études ont déjà été effectuées

par le passé. Frappé également par des contraintes budgétaires, le Département recherche d'autres partenaires. La CCPA et la CC Monts du Lyonnais sont d'accord pour y participer à hauteur d'environ 15/20% du montant, la Région est sollicitée, l'Etat également. Sans ces partenaires, le projet ne pourra pas être lancé.

Nous constatons que certains camions continuent à traverser la ville pour éviter les péages de l'A89, et pas uniquement ceux de la zone de La Pontchonnaière. En plus, RFF a pour projet de fermer **la ligne de fret entre Sain-Bel et les Carrières de la Patte**. RFF recherche des co-financeurs, avec 2,5 ans de travaux pour réhabiliter la ligne existante. Entretemps (et en cas de fermeture définitive de la ligne au-delà de Sain-Bel), le fret ferré basculera sur la route, et ce sera 4800 camions/an à l'aller ET au retour (30 par jour) de plus qu'à l'heure actuelle. Pour informations, il faut 9 millions d'euros pour remettre le tronçon en état (et sur 10 ans, c'est 13,5 millions, sur 15 ans, c'est 20 millions juste pour éviter la dégradation...) alors que le budget RFF pour TOUTES les lignes de la même catégorie en Auvergne Rhône Alpes est de l'ordre de 10 millions par an. Les principaux concernés (les exploitants des carrières) sont assez frileux pour investir, car après de lourds investissements dans des quais de chargement, on annonce la fermeture de la ligne ! La Région a mis 240 millions dans son budget pour rénover tout le réseau ARA, mais la priorité reste les lignes de voyageurs (la Région n'a pas de compétence fret).

Nous avons obtenu de la part de l'Etat la possibilité de travailler sur la **Confluence Turdine/Brévenne** dans le cadre de la lutte contre les inondations, avec une restructuration des berges, et la démolition de l'usine Fleurmat. Le Siaba y mettra un bassin d'orage pour gérer les afflux hydrauliques. La démolition aura lieu cette année et les autres travaux suivront après la pose du bassin.

La **nouvelle caserne des pompiers** regroupera 8 communes. Le SDMIS a proposé de céder la caserne actuelle à la commune, mais elle est en zone rouge et bleue, ce qui limite donc les utilisations que nous pourrions en faire. Nous pourrions éventuellement envisager d'y situer le centre technique municipal, ce qui permettrait de revendre le bâtiment actuel (vers la CCPA) ainsi que la « maison du fontainier », sachant que le Département déplace son centre technique (voisinant) sur Fleurieux, en le regroupant avec celui d'Anse.

Dans ce même quartier, **le siège de la CCPA déménagera** car il n'est plus adapté. Le stationnement, entre autres, est insuffisant et c'est impossible d'utiliser le terrain du côté de la rivière car en zone rouge.

Le quartier bougera donc ! L'étude urbaine est compliquée à mener car le foncier se libère difficilement, à la guise des propriétaires... Objectif : une **révision simplifiée du PLU** (Plan Local d'Urbanisme), afin de permettre un aménagement maîtrisé du quartier, malgré les obligations du SCOT (Schéma de COhérence Territorial). Eveux par exemple, ne devait pas dépasser un certain nombre de logements, à l'inverse de l'Arbresle qui, en polarité 1 (commune avec des services, et notamment la gare), devait accepter d'en avoir davantage. Dans le SCOT II, en cours d'élaboration, on revient sur la polarité par commune, pour raisonner en polarité d'agglomération... ainsi Eveux, Sain-Bel, St Germain, l'Arbresle constitueraient une seule agglo, ce qui devrait permettre de mieux équilibrer les logements.

Question : est-ce qu'il y aura un **plan global d'urbanisation** sur le quartier des Vernays pour ne pas 'rater la coche' du développement. Pour être dans une ville et non d'une cité... et veiller sur l'harmonie architecturale.

Réponse : La commune regarde le positionnement et la densité et donne un cadre, mais on n'a pas de rôle de conseil architectural...

**Commerces de centre ville** : Nous avons vu récemment la réintégration d'une partie du marché sur la place de la République. Le problème de vacations commerciales se pose. Toute une opération de politique commerciale est en train de se construire au niveau de la CCPA (compétence développement économique), un recrutement est en cours d'un 'manager de territoire' qui promeut les commerces de centralité etc. par le biais d'animations, en recherchant des aides... en co-construction avec l'association des commerces actifs. Il se penchera sur l'urbanisme commercial, la requalification des locaux, dans l'optique d'attirer de nouveaux commerces... Et une fois arrivés, ce serait bien qu'ils restent ! Il y a un travail à faire pour stabiliser les commerces, car certains viennent mais ne trouvent pas de clientèle. Les comportements de consommation ont également changé...

**Vidéosurveillance** : nous ne sommes pas convaincus que cela fera baisser le peu de délinquance que nous avons. Cela coûte très cher et peut éventuellement aider à la résolution de délits mais ne contribue pas à la prévention. Cela pourrait donner par contre l'image d'une « ville qui craint ». Certains considèrent que les caméras permettraient d'identifier ceux qui déposent leurs sacs à côté des poubelles collectives, ou qui ne respectent pas les sens interdits...

En réponse à une question sur le pourquoi du sens interdit sous le **pont Michelet**, c'était une demande des riverains car des voitures coupaient par le quartier pour repartir sur St Germain/Nuelles alors que les rues ne sont pas faites pour une circulation à double sens...

Un habitant a évoqué le bruit du **centre technique** du tram train.

Question : Pourquoi ne pas travailler sur un **AVAP** (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine, c'est une servitude d'utilité publique ayant pour objet de « promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces ») pour définir (avec la DRAC) des règles sur la partie historique de la commune, ce qui éviterait de passer systématiquement par les Bâtiments de France.

Réponse : Nous regarderons, mais malgré les contraintes certaines, les BFF fournissent des garanties objectives...

Une deuxième **Maison de Santé** va sortir dans la zone Foucray (à côté de l'actuelle). L'AAHPTV (association pour les adultes handicapés des trois vallées) a un projet d'extension de 15 lits d'hébergement. L'OPAC pourrait créer 600m<sup>2</sup> de locaux médicaux au dessus (l'hébergement se fera au rez de chaussée). La maison médicale vers la place V Hugo a besoin de trouver des locaux aux normes, et montera là-haut.

Question : Des **transports en commun** pour y monter ?

Réponse : La commune n'en mettra pas en place, parce que le coût en serait impossible. Par contre il y a une réflexion au niveau de la CCPA pour desservir les différents établissements etc. Par exemple, une plateforme de déplacement (covoiturage, autopartage...) permettrait aux gens de s'organiser entre eux.

Les difficultés lors de la **période neigeuse** ont été évoquées.

Réponse : Notre plan de déneigement permet de dégager d'abord les axes prioritaires. C'est vrai qu'il y a eu un « raté » car d'habitude c'est une alerte de la Préfecture qui déclenche la procédure, mais l'alerte n'est jamais arrivée. Nos services se sont donc mis en route tardivement par rapport à l'heure de pointe.

Quid du projet de refaire **la place Sapéon** ?

Effectivement c'était prévu dans le cadre de la 3<sup>e</sup> phase de la requalification du centre ville. Les grands principes sont arrêtés mais avec la baisse des dotations (pour rappel 1,3 millions d'euros en moins en 4 ans)... La liaison piétonne stade/centre ville est affectée de la même manière ...

**La fibre, pour quand ?**

Cela fait partie de la compétence numérique du Département. Orange sera l'opérateur exclusif, sauf sur 3 communautés de communes et la nôtre en fait partie. 2 opérateurs viendront chez nous (Orange et SFR), avec l'arrivée de la fibre en 2019 (en tout cas, les armoires, dont il faut une pour 350 foyers environ, démultipliés du fait des 2 opérateurs), avec commercialisation pour les particuliers en 2019-20 pour SFR, 2020-21 pour Orange). Il y a une autre démarche pour les entreprises (FFTO (full fibre to office) et non FFTH (full fibre to home)).

**Espace coworking ?**

C'est géré par la CCPA. Un nouvel espace prévu rue Dr Dusserre est « tombé à l'eau », d'autres locaux, potentiellement plus intéressants, sont en vue.

Un nouveau **panneau lumineux** est prévu vers le rond point des Martinets (entrée de ville côté Sain-Bel) en 2018.

Un 2<sup>e</sup> est prévu plutôt du côté du rond point des 2 vignobles (rond point côté Fleurieux) en 2019.

**Gens du voyage**

Nous travaillons positivement sur l'aire du stade, qui est plus propre, les fluides sont payés par carte d'abonnement, nous ne constatons pas de dégradations. Ce n'est pas la même situation avec ceux qui ont été relocalisés vers la Pontchonnière, en zone de sédentarisation provisoire... les Maires d'autres communes s'étaient engagés à trouver des logements, pour éclater la sédentarisation. Mais cet engagement ne se concrétise pas dans les faits. Maintenant, la Préfecture risque de prendre la main par le biais d'une obligation préfectorale. Il y a toujours eu des gens de voyage, des familles maintenant très anciennes, au Pays de l'Arbresle, et c'est historiquement un dossier sensible. Nous pouvons néanmoins nous féliciter d'une réussite en termes de scolarisation en primaire.

La réunion s'est terminée autour d'un verre au caveau de la Mairie.